



PROJET EDUCATIF

Crèche collective municipale
« *Le Jardin des Pitchouns* »



Service Petite Enfance
37 Esplanade de 3^{ème} Zouave
83220 Le Pradet



04 94 00 43 10



jardindespitchouns@le-pradet.fr



VILLE DU
PRADET



Le projet éducatif de la crèche « Le Jardin des Pitchouns », élaboré par l'ensemble de l'équipe, définit les valeurs éducatives que celle-ci veut mettre en œuvre dans l'accueil quotidien des enfants et de leur famille. Il replace les besoins de l'enfant au centre de ses pratiques professionnelles. Ces valeurs s'appuient sur des références théoriques psychologiques, psychanalytiques et pédagogiques, ainsi que sur les dernières avancées en neurosciences sur le développement psychoaffectif de l'enfant. Il se réfère également à la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Il s'adresse aux familles et aux différents partenaires en portant à leur connaissance comment concrètement sont mises en œuvre ces différentes valeurs au quotidien. Il constitue également une feuille de route pour tous les professionnels qui est régulièrement réajustée.

La bienveillance

La bienveillance : « *Disposition favorable à l'égard de quelqu'un* » (Le Robert 2025)

Pour nous, la bienveillance, c'est être attentif aux besoins et aux émotions des enfants dans tous les moments de la journée en y répondant du mieux possible.

Pour prendre soin de l'enfant avec bienveillance, nous nous appuyons sur certaines attitudes professionnelles.

- Nous adoptons une posture professionnelle empathique auprès des enfants en étant le plus disponible possible psychologiquement et physiquement à l'enfant.
- Nous veillons à avoir une réponse adaptée à ses besoins.
- Nous instaurons et cultivons une relation de confiance avec les familles.

La sécurité

La sécurité : « *État d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit, se sent à l'abri du danger.* » (Le Robert 2025)

La sécurité comprend 2 dimensions : la sécurité physique, la sécurité affective et émotionnelle.

Pour nous, la sécurité physique, c'est garantir un environnement favorable à la santé de l'enfant et mettre en place des conditions d'accueil la garantissant.

Pour garantir la sécurité physique, nous nous appuyons sur certaines attitudes professionnelles.

- Nous veillons à son intégrité physique en prodiguant des soins et en assurant une surveillance constante de l'enfant,
- Nous aménageons l'espace et mettons à disposition du matériel adapté à l'enfant en tenant compte de son âge et de son stade de développement.
- Pour nous, la sécurité affective et émotionnelle, c'est reconnaître l'enfant comme un être en développement. C'est lui permettre de pouvoir compter sur la présence et le regard de professionnels bienveillants et disponibles afin qu'il se sente soutenu, contenu et valorisé et puisse ainsi explorer son univers, rencontrer ses pairs et manifester ses émotions.
- Pour veiller à la sécurité affective et émotionnelle, nous privilégions certaines attitudes et pratiques professionnelles.
- Nous observons, identifions et répondons aux besoins individuels et collectifs des enfants en adaptant nos pratiques.
- Au quotidien, nous œuvrons pour tisser des liens avec les parents sous le regard de l'enfant afin d'instaurer et d'entretenir des relations de confiance.
- Nous sommes vigilants à la continuité des soins prodigués aux enfants en communiquant avec les familles et entre professionnels.
- En l'absence de ses parents, l'enfant a besoin d'une figure d'attachement, ce qui nous a conduit à mettre en place un système de référence.
- Nous instaurons des rituels et des repères spatio-temporels pour que l'enfant évolue sereinement et se sente rassuré dans son lieu d'accueil.
- Nous veillons à ce que l'enfant qui en a besoin puisse accéder librement tout au long de la journée à son objet transitionnel.

Le respect

Le respect : « Sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît » (Le Robert 2025)

Pour nous, le respect, c'est prendre en compte l'enfant ainsi que sa famille, dans son individualité et son histoire.

Pour garantir le respect, nous nous appuyons sur certaines attitudes professionnelles.

- Nous respectons l'individualité et l'identité de l'enfant dans son accueil.
- Nous prenons en compte son histoire familiale et les valeurs éducatives de sa famille,
- Nous sommes attentifs à son état émotionnel.
- Nous prenons soin de l'enfant en suivant son rythme de développement propre.
- Nous veillons à ne pas émettre de jugement sur l'enfant ou sa sphère familiale.

Le vivre-ensemble

Vivre ensemble : « Cohabitation harmonieuse entre individus ou communautés » (Le Larousse 2025)

Pour nous, c'est accompagner l'enfant à tisser des liens en dehors de son cadre familial et à développer des compétences sociales.

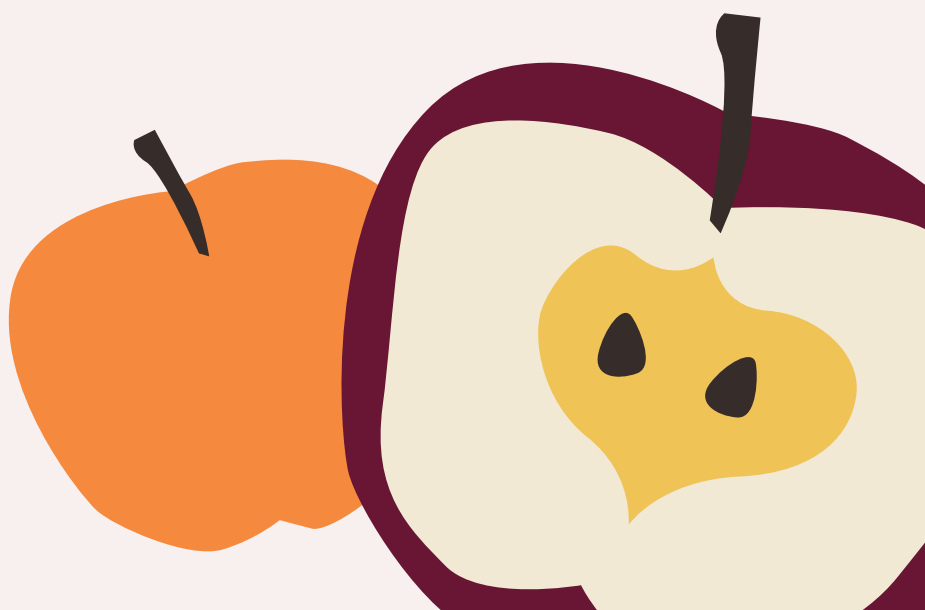
Vivre ensemble ne va pas de soi.

Pour favoriser le vivre-ensemble, nous nous appuyons sur certaines attitudes professionnelles.

- Nous permettons à l'enfant de trouver sa place et d'évoluer au sein d'un groupe tout en conservant son individuation (exister en tant qu'individu à part entière).
- Nous aidons l'enfant à comprendre les règles de la vie en communauté. Celles-ci sont adaptées à son âge et à ses capacités d'intégration.
- Nous privilégions les rencontres entre enfants.
- Nous accompagnons les interactions entre enfants, les valorisons et les régulons si besoin.

Nos objectifs éducatifs

- Cultiver l'estime de soi chez l'enfant et sa confiance en lui.
- Accompagner l'enfant au quotidien en s'appuyant sur ses compétences propres.
- Penser et garantir un environnement permettant à l'enfant d'évoluer en toute sécurité.
- Encourager les intérêts individuels et les apprentissages de chaque enfant.
- Favoriser l'autonomie et la libre décision de l'enfant.
- Nourrir les expérimentations de l'enfant.
- Permettre à l'enfant de se construire de façon égalitaire.
- Accueillir chaque famille individuellement en tenant compte de son histoire, de ses valeurs et de ses attentes.
- Développer les compétences psychosociales des enfants.
- Développer les échanges conviviaux au sein de la crèche.



L'accueil

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Principe 3 : Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

► Premiers contacts :

La directrice reçoit chaque famille lors d'un entretien individuel afin d'échanger sur son projet parental d'accueil au sein de la crèche, de lui présenter le fonctionnement de l'établissement ainsi que le projet éducatif et de répondre à ses différentes interrogations. Durant cet échange, la directrice, en concertation avec la famille, organise les modalités du temps de familiarisation (période, durée...). L'arrivée d'un enfant est anticipée, organisée, par l'ensemble des professionnels intervenant dans son accueil.

► Temps de familiarisation :

Cette période est fortement recommandée pour le bien-être de l'enfant. Elle s'étale sur plusieurs jours, en moyenne cinq. Son organisation s'appuie sur les connaissances actuelles en neurosciences et sur la théorie de l'attachement. Elle est basée sur une répétition et une prévisibilité des temps plutôt que sur une progressivité de ceux-ci. Un professionnel, référent de l'enfant, accompagne l'enfant et ses parents dans ce temps de familiarisation. Elle sera le premier repère pour l'enfant et assurera le lien avec le reste de l'équipe.

Cette période débute par un entretien entre la référente et les parents en présence de leur enfant. Il permet de faire connaissance, d'échanger autour des habitudes de vie de leur enfant et de commencer à tisser des liens de confiance. Les jours suivants, l'enfant viendra avec puis sans ses parents sur de courtes plages horaires afin d'accompagner la séparation en douceur et de favoriser sa sécurité affective. Cette « familiarisation » est la porte d'entrée au sein de l'établissement où chaque enfant s'appropriera ce nouvel univers à son rythme.

Progressivement, l'enfant sécurisé se détachera de ses référents au profit d'un intérêt pour tous les professionnels de l'unité de vie.

► L'accueil au quotidien :

L'accueil commence dès l'entrée dans l'établissement où un professionnel de direction ou assurant la continuité de direction se rend disponible pour les familles.

À l'arrivée et au départ de l'enfant sur l'unité, un temps d'échange est prévu afin de faire le lien entre la vie familiale et la vie à la crèche et inversement.

Le professionnel est à l'écoute du parent. Il est attentif à la façon dont s'effectuent la séparation et les retrouvailles pour accompagner au mieux ces moments. Il respecte le temps et les « petits » rituels nécessaires à chacun pour se séparer ou se retrouver.

En amont, l'équipe a pensé et organisé l'accueil pour qu'il soit ponctué de rituels quotidiens, contribuant à faciliter la séparation parent-enfant, comme : accrocher son manteau, se laver les mains... Ces rituels annoncent la séparation et répondent au besoin de prévisibilité de l'enfant.

Les temps de transmission du soir permettent de relater les moments forts de la journée, mais c'est aussi l'occasion pour le professionnel de partager avec les parents des anecdotes amusantes, touchantes sur leur enfant.



► Aménagement de l'espace :

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. » Principe 8

Chaque unité de vie a été pensée et aménagée selon la tranche d'âge des enfants accueillis, pour que l'enfant puisse tout voir et être vu, pour répondre à ses besoins (accueil, éveil, sommeil, alimentation, soins, sécurité) et favoriser son bien-être.

L'espace d'accueil est ouvert sur l'espace de vie, ce qui permet au parent d'avoir une vision du quotidien de son enfant.

L'espace de vie est agencé de manière à ce que l'enfant en ait une vision globale, qu'il ait envie de l'investir et s'y sente bien. Différents coins sont aménagés pour répondre au besoin du moment de l'enfant : un coin moteur, un coin cocooning, un coin de jeux d'imitation... Les enfants y circulent librement. Les professionnels se positionnent de manière à être des « phares » pour les enfants, c'est-à-dire en occupant l'ensemble des espaces de la pièce, en se tenant à hauteur d'enfants et en étant visibles d'eux. Cette posture contenant favorise l'exploration tranquille des espaces par l'enfant et contribue à sa sécurité physique et affective.

Les espaces de repas et de sommeil donnent sur la pièce de vie, mais en sont séparés.

L'espace extérieur donnant sur le parc de la ville est divisé en deux pour la sécurité des plus jeunes. Chaque partie dispose de structures de motricité adaptées à l'âge des enfants et de jeux moteurs (vélo, ballon, cerceaux...).

► Les temps de transition :

Pour que l'enfant puisse s'épanouir et se développer, il a besoin de se sentir sécurisé, d'abord par la présence de professionnels qu'il connaît, par des espaces bien identifiés et par un déroulé de journée prévisible.

Il a besoin d'anticiper ce qui va se passer pour lui. Il est rassuré par la répétition des événements et leur prévisibilité. C'est pourquoi les moments de transition sont des temps particulièrement déstabilisants pour lui, comme se rendre d'une pièce à l'autre, terminer une activité manuelle pour aller manger... Pour l'accompagner dans ces moments, l'équipe veille à prévenir l'enfant et à la mise en place de rituels.

En grandissant, l'enfant est amené à changer d'unité de vie. Pour accompagner cette transition importante et assurer la continuité de sa sécurité affective, les professionnels organisent par petits groupes ou de manière individuelle des temps ludiques au sein de sa future unité de vie. Cela permet à l'enfant de se familiariser avec ce nouvel espace.

► La place du doudou :

Les enfants investissent le « doudou » différemment. Pour certains, il permet de passer de l'univers familial à celui de la crèche et doit donc faire des allers-retours. Pour d'autres, le retrouver à la crèche suffira. Enfin, certains enfants n'éprouvent pas le besoin d'en avoir un, ils ont d'autres ressources pour s'apaiser. À la crèche, le doudou est à disposition de l'enfant, quel que soit le moment de la journée. Il lui permet de se rassurer lors de situations déstabilisantes pour lui et est particulièrement important au moment de l'endormissement.

Dans les six premiers mois de vie de l'enfant, le besoin physiologique de succion est satisfait par le sein ou par une tétine. Ensuite il peut s'emparer de son pouce ou téter son doudou pour satisfaire ce besoin. Puis, progressivement, ce besoin disparaît car l'enfant est en capacité de trouver d'autres manières pour se réassurer.

Lorsque l'enfant sollicite sa tétine pour gérer un stress ou une émotion forte, les professionnels proposent à l'enfant d'abord de l'apaiser par leur présence réconfortante.

Les professionnels encouragent l'enfant à poser la tétine de lui-même, lui proposent régulièrement de la retirer, notamment pour parler et durant les activités.

Le soin

Le prendre soin ou « nursing » désigne l'ensemble des « soins qui permettent le bien-être physique, mental et social » et l'action de « caring », soigner dans une relation de sollicitude à l'autre.

► Les soins d'hygiène et corporels :

Les professionnels veillent au bien-être des enfants en étant attentifs à leur confort et à leur état de santé (fièvre, érythème...). Ils repèrent les besoins des enfants et y répondent tout au long du temps d'accueil dans le respect de leur intégrité et de leur intimité.

Les temps de soin sont des moments privilégiés où le professionnel instaure une relation individuelle avec l'enfant. Celui-ci est prévenu des soins qui vont lui être apportés pour qu'il puisse anticiper et comprendre les différentes situations. Durant les soins, l'enfant est sensibilisé à la connaissance de son corps, il est incité à participer aux soins afin de le rendre acteur, en tenant compte de ses capacités.

► L'accompagnement à la continence :

L'acquisition de la continence dépend de la capacité de l'enfant à contrôler sa vessie et ses intestins. Ce n'est que vers l'âge de 2 ans environ qu'il peut reconnaître la sensation que ses organes sont « pleins ». Ensuite, il apprend à détecter le moment où il est sur le point d'uriner ou d'aller à la selle. Mais au-delà de l'aspect physiologique, l'enfant doit être prêt psychologiquement. C'est donc une acquisition progressive qui nécessite du temps. Les enfants deviennent « propres » en général entre 2 et 4 ans, le jour, puis généralement quelques mois plus tard, la nuit. L'enfant a besoin d'être accompagné et soutenu dans ce processus. Il est à noter qu'à la crèche, l'imitation des autres enfants peut favoriser l'apprentissage.

Comme pour toute autre compétence (telle que la marche ou le langage), les professionnels accompagnent l'enfant en respectant son rythme, sans forcer l'acquisition.

Cette étape peut être source d'inquiétude pour les parents qui voient la rentrée scolaire et ses exigences approcher. Les professionnels sont là pour les rassurer, les renseigner et les accompagner si besoin. De plus, le partage des observations et outils entre parents et professionnels favorise une acquisition sereine pour l'enfant.

► Le temps des repas et des goûters :

Au Jardin des Pitchouns, chaque unité de vie dispose d'une pièce dédiée aux repas. Les menus servis aux enfants sont élaborés par la diététicienne du prestataire de service, dans le respect des recommandations nutritionnelles en vigueur. Les repas sont acheminés en liaison froide et remis en température sur site.

Les moments de repas sont des moments particuliers, de plaisir et de découvertes, propices aux échanges. Ce sont des temps forts de la journée qui permettent à l'enfant de développer de nombreux apprentissages (motricité fine, coordination, éveil des goûts, mastication) et favorisent son autonomie.

Durant les temps de familiarisation, la puéricultrice échange avec tous les parents de l'unité de vie « Le Nid » sur la diversification en cours ou à venir, sur les habitudes alimentaires de leur enfant et sur les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Elle informe les parents que les premières introductions alimentaires sont réalisées à domicile. La crèche prend le relais. Concernant les plus grands, ces temps d'échange sont possibles si besoin.

Les temps de repas se déclinent différemment selon l'âge des enfants : de l'individualité pour les plus petits jusqu'aux petites tablées pour les plus grands. L'organisation de ces temps (nombre de professionnels, rituels, placement des enfants, etc.) est réfléchi dans chaque unité de vie pour que ce moment soit serein, agréable et convivial. Le matériel est choisi pour favoriser confort et autonomie et est adapté à l'âge.

Durant les repas, le professionnel est centré sur l'enfant ou sur le petit groupe qu'il accompagne. Elle a un regard bienveillant, interagit avec l'enfant (ou les enfants), est attentive aux différentes réactions et manifestations. L'appétit, les goûts, le rythme et le degré d'autonomie sont pris en compte.

La poursuite de l'allaitement maternel pendant les temps de l'accueil de l'enfant est favorisée. La mère a la possibilité d'allaiter son bébé à la crèche et/ou de fournir des biberons de lait maternel. Dans ce cas, un contrat détaillant les modalités de recueil, de transport, de réception, de conservation ainsi que les conditions de délivrance du lait maternel à l'enfant est signé entre les parents et la responsable de l'établissement.

► Le sommeil et le repos

Les temps de repos tiennent compte des besoins spécifiques de chaque enfant et de son âge. Ils permettent à l'enfant de récupérer pour investir pleinement les différents temps de la journée.

Chaque unité de vie dispose :

- D'espaces réservés au sommeil des enfants avec des couchages adaptés à leur âge. Les conditions de couchage respectent les recommandations en vigueur : température de 19°, utilisation de gigoteuse... (cf. annexe 4).
- De coins cocooning en libre accès où l'enfant peut se poser.

Au Nid :

Les couchages sont visibles depuis la salle de vie, ce qui permet aux professionnels d'en assurer la surveillance visuelle, selon un protocole.

Durant leur temps d'accueil, les tout-petits sont couchés en fonction de leurs besoins repérés par les professionnels qui sont attentifs aux signes annonciateurs. Les professionnels tiennent compte des rituels transmis par les parents pour accompagner leur enfant à l'endormissement.

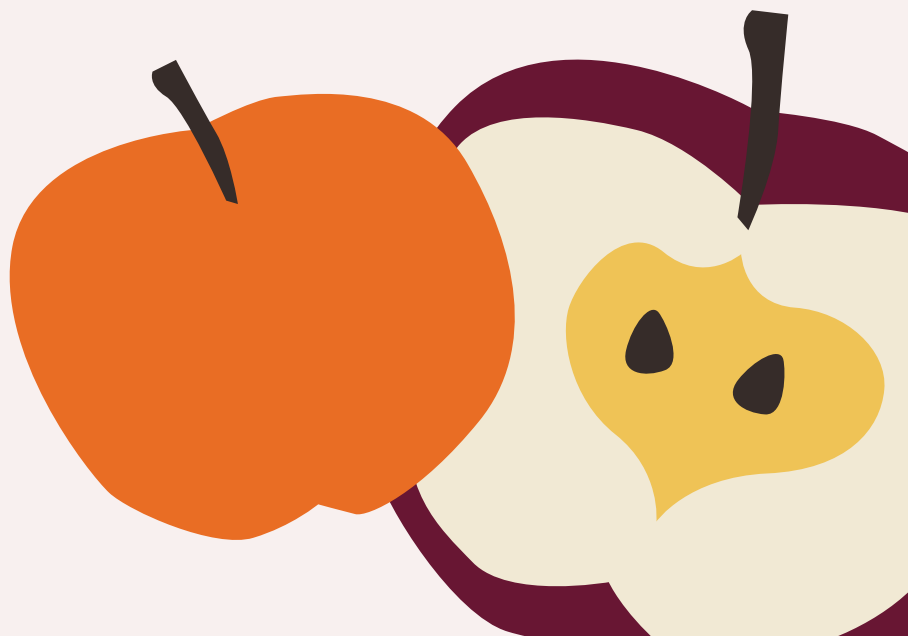
L'endormissement autonome est favorisé quand l'enfant a trouvé les ressources pour y accéder.

À l'Aventure et l'Envol :

En grandissant, le rythme de sommeil des enfants a tendance à s'harmoniser, ce qui permet d'organiser un temps de sieste commun en début d'après-midi sur les unités de l'Aventure et de l'Envol où, en fonction du nombre d'enfants, au moins un professionnel est présent. Un temps de repos pourra toutefois être proposé en matinée en cas de besoin.

Des rituels sont pensés pour préparer les enfants à ce temps ainsi qu'une ambiance propice au repos. Les professionnels durant ces temps sont attentifs aux éventuelles difficultés d'endormissement pour accompagner l'enfant. Un enfant qui dort n'est pas réveillé, tout comme un enfant qui ne parvient pas à s'endormir après un temps calme a la possibilité de rejoindre la pièce de vie. Si le temps de sommeil diurne interfère sur la qualité du sommeil nocturne, un dialogue est engagé avec la famille pour trouver un équilibre propice au bien-être de l'enfant.

Le lever des enfants est individuel et échelonné. La fin de ce temps est accompagnée afin que les enfants puissent reprendre doucement le cours de leur journée.



Développement, bien-être et éveil

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeux, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. » **Principe 2**

Les neurosciences montrent que le cerveau de l'enfant se modèle en fonction des expériences vécues par les répétitions. Le jeune enfant est en constant apprentissage, il observe, s'imprègne, enregistre et imite.

► Le jeu et les activités :

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. » **Principe 4.**

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement » **Principe 6.**

► Le jeu libre :

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue ! » Jean Epstein

Le jeu a une place capitale dans le développement de l'enfant. Il lui permet à la fois de mobiliser et de perfectionner ses compétences cognitives, motrices, sociales et affectives.

Le jeu libre, c'est quoi ?

Le jeu libre est une activité initiée par l'enfant, où celui-ci fait ses propres choix, suit ses intérêts, établit ses propres règles du jeu, détourne les jouets ou objets de leur usage initial et développe son autonomie.

Les bénéfices pour l'enfant du jeu libre sont multiples au niveau de :

- **Son développement cognitif** : par l'absence de règles, l'enfant est libre de ses choix et par ses initiatives il appréhende son environnement et prend confiance en lui.
- **Ses interactions sociales** : les échanges entre enfants sont propices à développer l'entraide, l'empathie et la complicité. L'enfant peut apprendre de ses pairs en les observant.
- **Son éveil moteur** : l'enfant progresses en motricité globale ainsi qu'en motricité fine.
- **Ses acquisitions linguistiques** : L'enfant laisse libre cours à son imagination, sa spontanéité, sa créativité. En dialoguant avec ses pairs, il acquiert du vocabulaire et développe son langage.

L'environnement est aménagé pour offrir un cadre ludique, propice au jeu libre.

Dans chaque unité de vie ainsi que dans l'espace extérieur de la crèche, différents espaces sont mis en place selon l'âge et le niveau de développement des enfants pour répondre au mieux à leurs envies, besoins et attentes :

- Des coins d'imitation (cuisine, nurserie, garage...)
- Des espaces moteurs (structures ou modules de motricité)
- Des coins où les jeux et jouets sont diversifiés, en nombre suffisant et librement accessibles (animaux, jeux de construction, voitures...)

De ces espaces, l'enfant peut voir et être vu par les professionnels (espaces épurés avec des meubles à hauteur d'enfant).

Durant ces temps, le professionnel se positionne en observateur, attentif et disponible à l'enfant. Il encourage et accompagne l'enfant. Il répond à ses sollicitations. Il peut prendre part au jeu. Il peut également avoir un rôle de médiateur, en guidant les enfants dans la résolution d'éventuels conflits.



► La liberté motrice :

La liberté motrice, c'est quoi ?

C'est donner à l'enfant la possibilité d'explorer son corps dans l'espace, dans différentes positions et différentes situations, à son rythme et sans contrainte. C'est lui offrir une liberté de mouvement totale.

La liberté motrice permet à l'enfant de s'approprier son corps, de prendre confiance en ses compétences, d'apprendre par lui-même par la répétition et la persévérance.

L'espace est aménagé pour que l'enfant puisse développer de nouvelles compétences motrices :

- Pour les plus petits, des tapis et des modules en mousse au sol leur permettent de découvrir par eux-mêmes différentes postures qu'ils vont répéter jusqu'à les maîtriser.
- Pour les plus grands, des espaces moteurs (structures et modules de motricité) sont présents à l'intérieur et à l'extérieur.

Des jeux et du matériel (draisiennes, vélos, ballons, cerceaux...) sont également mis à disposition des enfants.

Le professionnel respecte le rythme propre de chaque enfant, sans forcer les acquisitions (par exemple : un bébé ne sera pas installé dans une position qu'il n'aura pas découverte, expérimentée et acquise par lui-même). Il encourage et accompagne l'enfant. Il sensibilise les parents à l'importance d'une tenue vestimentaire favorable à la liberté de mouvement de l'enfant.

► Les activités d'éveil

Les activités d'éveil, c'est quoi ?

Ce sont des temps ludiques, créatifs, d'expérimentation et d'exploration organisés et proposés par les professionnels pour accompagner l'enfant dans son développement global.

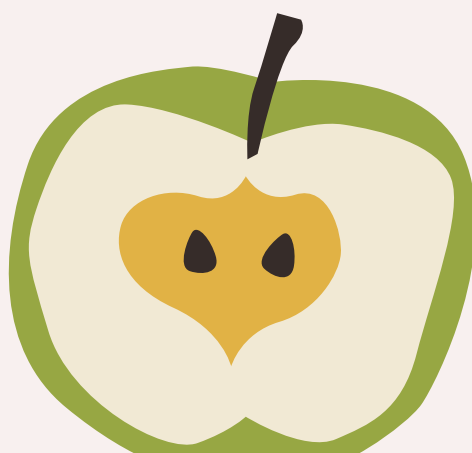
L'objectif de ces temps (individuels et/ou collectifs) n'est pas l'obtention d'un résultat mais plus une expérimentation, apportant du plaisir à l'enfant.

Ils permettent également à l'enfant :

- De révéler sa créativité,
- Explorer son imaginaire,
- De faire preuve d'esprit d'initiative.
- D'enrichir son vocabulaire et son langage.
- De développer sa motricité fine,
- D'approfondir ses capacités motrices,
- De renforcer sa concentration et sa patience,
- De s'approprier des règles, de se socialiser, de coopérer et de partager,
- De favoriser son autonomie.

Ils se déclinent sous forme d'ateliers. Ils sont planifiés et proposés par les professionnels à certains moments de la journée en petits groupes, sur des temps courts, adaptés aux besoins et à l'âge de l'enfant. L'enfant a le choix de l'atelier et peut changer d'activités.

Le professionnel anime ce temps en accompagnant l'enfant, l'encourageant, le soutenant tout en tenant compte de ses besoins individuels et de la dynamique du groupe. Les éventuelles productions sont affichées ou remises aux parents pour favoriser les échanges avec leur enfant. Le professionnel n'a pas d'attente particulière si ce n'est que l'enfant prenne plaisir.



► Les activités d'éveil sensori-motrices :

Elles se déclinent de manière différente selon l'âge des enfants, en intérieur ou extérieur.

Pour les plus petits, qui découvrent leur corps et le monde essentiellement par les sens, elles sont centrées autour d'ateliers en favorisant l'appropriation et la découverte (toucher de textures, musique, chant, sons du quotidien, parcours moteurs...).

En grandissant avec l'apparition de la marche, l'enfant part à l'exploration de son environnement pour satisfaire son besoin de mouvements et de manipulation. Pour y répondre, des parcours moteurs, de la danse, des ateliers de manipulation, de transvasement, de construction... sont proposés.

Pour les plus grands de plus en plus autonomes, la place de la créativité et de l'imaginaire prend une place croissante dans leur développement. Pour les accompagner dans cette étape, des ateliers manuels (tels que la peinture, le collage, le crayonnage... participant également au développement de la motricité fine) ainsi que des ateliers d'expression corporelle, de relaxation, de déguisement... sont régulièrement mis en place.

► L'éveil au langage :

Le langage est un processus complexe et progressif qui est fondamental dès le plus jeune âge car c'est le pilier de la communication. Chaque enfant évolue et apprend à son propre rythme.

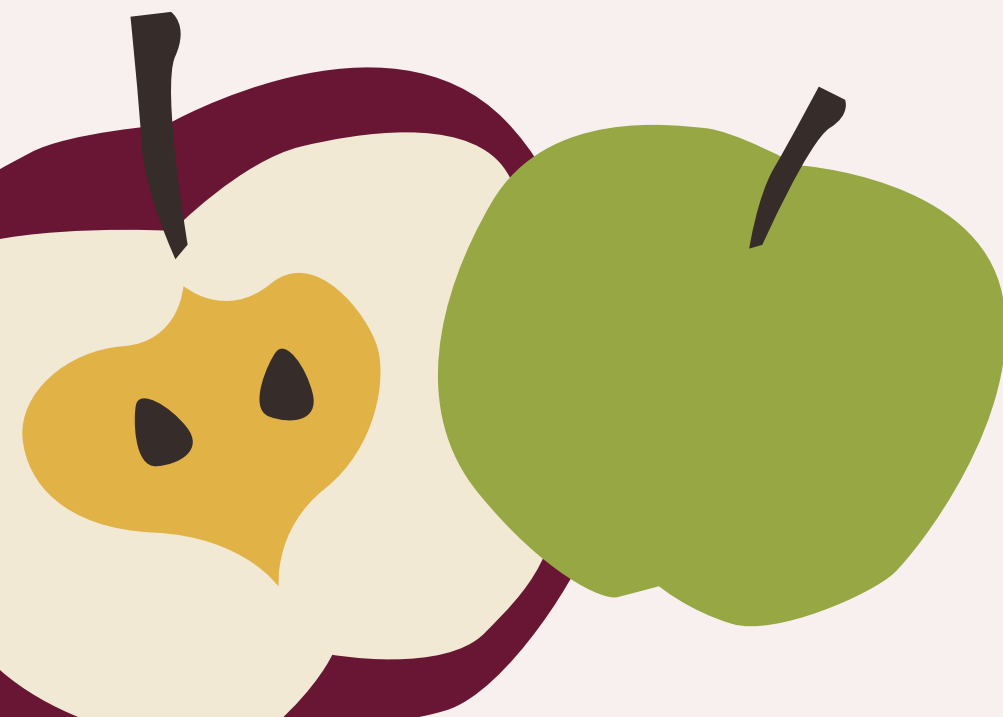
Le langage structure la pensée et permet à l'enfant de s'exprimer, de s'affirmer, de communiquer, de s'intégrer. Il s'acquiert par imprégnation et stimulation. L'enfant apprend ainsi par imitation et par ce qu'il entend. Le langage passe par la communication verbale mais aussi non verbale. La gestuelle, les mimiques, les expressions du visage sont également un moyen de communiquer et de transmettre des informations, des émotions...

Chez le bébé, le langage apparaît d'abord sous la forme de gazouillis, de cris, de pleurs, de babillages... Puis vers 12-18 mois viennent les premiers mots, la construction syllabique avec « l'explosion du langage » à deux ans, avec un vocabulaire riche et varié, les premières phrases...

De par leur posture, les professionnels favorisent l'acquisition du langage en veillant à mettre des mots sur les actes du quotidien ainsi que sur les émotions vécues par l'enfant pour lui permettre de les décoder, puis de les exprimer.

Les professionnels veillent à formuler les consignes de manière simple et positive pour qu'elles soient comprises de l'enfant (marche au lieu de ne cours pas), à nommer de manière précise les choses, les objets, les personnes (par exemple : on préfère utiliser le mot dormir plutôt que « dodo ») pour que l'enfant s'en imprègne.

Chaque jour, nous proposons des temps de langage avec lecture d'histoires, chants, comptines, temps d'échange autour d'images, et de thèmes du quotidien...



► L'approche artistique et culturelle :

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. » Principe 5.

L'accès à la culture est un droit et non un privilège, comme le souligne le protocole d'accord signé entre le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère des Familles, de l'enfance et des Droits des Femmes en mars 2017. Mettre l'art et la culture à la portée de chaque enfant lui permet de vivre des expériences sensorielles, d'éprouver diverses émotions et d'interagir avec ses pairs comme avec les plus grands, adultes et parents.

Au quotidien, diverses propositions artistiques et culturelles sont proposées aux enfants au gré de leurs envies et besoins comme le chant, la peinture, le modelage, la musique, la danse, les histoires... Des sorties sont organisées au sein de lieux culturels présents sur la commune pour les faire découvrir aux enfants, mais également pour sensibiliser les parents à l'intérêt de leur fréquentation en famille.

- La Médiathèque pour la découverte et la manipulation de l'objet livre, et sensibiliser les enfants et leurs parents à la richesse de la littérature de jeunesse.
- La Galerie d'art du Parc Cravero pour un premier regard sur les expositions d'art plastique (couleurs, formes, reliefs) et de peinture.
- Les parents sont invités à participer, avec leur enfant, à différents ateliers à visée artistique et culturelle, à l'occasion d'événements comme :
- La semaine Nationale Petite Enfance qui offre un éventail d'expériences en fonction d'un thème proposé
- « L'après-midi récréative » (juin-juillet) où intervient un prestataire selon un thème culturel choisi (la musique, la danse, le chant, la ferme pédagogique...)
- En décembre, avant la fermeture de fin d'année, les professionnels proposent des moments de partage parents-enfants sous forme d'ateliers qu'ils animent : danse, lecture, peinture, chants, manipulation...

► L'égalité fille-garçon :

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces hommes et ces femmes que je construis mon identité ». Principe 7 : Charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

L'égalité entre filles et garçons suppose que chaque enfant doit être traité et stimulé de la même manière sans distinction de genre. Elle suppose que chaque enfant ait les mêmes droits et les mêmes possibilités d'évoluer dans la vie. En crèche, lieu propice à la construction identitaire, les professionnels ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les stéréotypes de genre.

Les professionnels veillent à ne pas faire de différences dans la façon de considérer les filles et les garçons dans la proposition faite dans les jeux, dans les choix de lecture, dans les mots, dans les attentes d'adultes...

Ce sera au quotidien permettre à chaque enfant de découvrir tous les aspects de sa personnalité en lui proposant un choix d'activités variées (danse, foot, atelier culinaire, déguisements...) sans distinction de genre et sans attente autre que la notion de plaisir et d'expérimentation.

L'objectif est de guider tous les enfants vers une confiance en eux et en leurs capacités, en leur offrant un environnement sain, équilibré et égalitaire.





VILLE DU PRADET